

L'OBS

Marielle de Sarnez mise en examen dans l'affaire des emplois présumés fictifs au MoDem



Marielle de Sarnez a été mise en examen pour détournement de fonds publics. Elle a été mise en cause, entre autres, par une des ses anciennes assistantes.

Par L'Obs avec AFP

Publié le 05 décembre 2019 à 07h58

La vice-présidente du MoDem Marielle de Sarnez a à son tour été mise en examen mercredi 4 décembre pour détournement de fonds publics dans

l'affaire des emplois présumés fictifs des assistants de députés européens du parti centriste, qui menace également son président François Bayrou.

A l'issue de plus de dix heures d'audition au tribunal de Paris, Marielle de Sarnez a été mise en examen pour le contrat d'une ancienne assistante, a appris l'AFP de sources concordantes. Concernant les contrats de cinq autres assistants examinés par les juges, l'ex-eurodéputée a en revanche échappé à la mise en examen et été placée sous le statut intermédiaire de témoin assisté, selon une source judiciaire et une source proche du dossier.

« La procédure lui donne désormais les moyens d'intervenir activement dans l'enquête », ont réagi auprès de l'AFP ses avocats, Pierre Casanova, Christophe Ingrain et Paul Mallet. « Marielle de Sarnez démontrera que l'infraction qui lui est reprochée est sans fondement », ont-ils ajouté.

Ce que révèlent les documents internes du MoDem sur les comptes européens

Depuis le 15 novembre, plusieurs figures du MoDem, dont l'ancien garde des Sceaux Michel Mercier ou encore le directeur financier du parti centriste Alexandre Nardella, ont déjà été mises en examen dans ce dossier.

L'ex-eurodéputée et actuelle vice-gouverneure de la Banque de France Sylvie Goulard l'a été pour sa part le 29 novembre. Le président du MoDem François Bayrou est de son côté convoqué vendredi.

Les juges cherchent à déterminer si des collaborateurs parlementaires ont été rémunérés par les fonds du Parlement européen alors qu'ils étaient en réalité affectés à d'autres tâches pour le parti centriste.

L'ouverture d'une enquête préliminaire du parquet de Paris, en juin 2017, avait entraîné la démission de François Bayrou du poste de ministre de la Justice, de même que celles de Marielle de Sarnez (Affaires européennes) et de Sylvie Goulard (Armées).

Plus récemment, cette affaire a par ailleurs conduit au rejet de la candidature de Sylvie Goulard au poste de commissaire européenne.

« Affabulation »

Marielle de Sarnez, qui fut élue au Parlement européen de 1999 à 2017, a été mise en cause par plusieurs protagonistes du dossier, dont une de ses anciennes assistantes, Karine Aouadj. Cette dernière affirme n'avoir jamais réellement exercé de tâches liées au Parlement européen et avoir plutôt été son assistante personnelle, s'occupant de gérer ses questions domestiques comme le personnel de maison, la construction d'une maison en Grèce ou ses déclarations fiscales.

« J'étais la gouvernante de Marielle de Sarnez » : une ex-salariée du MoDem balance

Devant les enquêteurs de l'Office central de Lutte contre la Corruption et les Infractions financières et fiscales (OCLCIFI), à Nanterre, les 11 et 12 septembre, la responsable politique a qualifié ces affirmations d'« *affabulation* », selon un procès-verbal dont l'AFP a eu connaissance.

Elle a par ailleurs insisté sur le fait qu'au sein du MoDem sa fonction était « *purement politique* ». « *Je n'étais pas en charge du fonctionnement du parti, je n'avais pas de fonction administrative au sein du parti ni de responsabilité sur un domaine particulier au parti* », a-t-elle dit.

La semaine dernière, François Bayrou avait relativisé ces poursuites. « *Tout le monde est mis en examen ou à peu près dans la vie politique française* », a-t-il déclaré sur RMC et BFMTV.

« *Ca n'est pas parce qu'on vous accuse de quelque chose que c'est vrai* », s'est-il défendu, expliquant que les collaborateurs travaillaient « *à temps partiel* » pour le MoDem et « *étaient payés pour une fraction de temps par le Parlement européen et l'autre fraction du temps par (le) mouvement* ». « *Qu'est-ce qu'il y a de répréhensible à ça ?* », a-t-il demandé, attribuant la responsabilité de l'affaire à « *des calomniateurs* ».

Le MoDem n'est pas la seule formation politique dans le viseur de la justice pour des emplois présumés fictifs au Parlement européen. Des enquêtes similaires ont ainsi été ouvertes pour La France insoumise (LFI) et pour le Front national (FN). Dans cette dernière, une vingtaine de personnes, dont Marine Le Pen, ont été mises en examen.